

VILLE DE NOUMEA

POLE AMENAGEMENT

DIRECTION DE L'ESPACE PUBLIC

Division Etudes et Travaux Voirie Eau et
Assainissement

AR/AD/INTERNE : 6452

N° 2022/132

DIB 2022/967
(P)

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Marché sur appel d'offres ouvert pour les travaux d'éclairage public sur les rues Ampère, Georges Champion, Jean Banuelos et des frères Guépy

P.J. : - 1 projet de délibération
- 1 plan de l'aménagement

Afin de sécuriser le quartier de Ducos Industriel, la ville de Nouméa souhaite réaliser des travaux de renforcement de l'éclairage public sur les rues Ampère entre le rond-point de Ko We Kara et la rue Louis Pélatan, Georges Champion, Jean Banuelos et des frères Guépy.

Le projet prévoit la création d'un réseau d'éclairage public sur un linéaire de 1 800 mètres de voirie.

Les travaux sont répartis en deux tranches :

- Une tranche ferme, pour l'équipement en éclairage public des rues Ampère et Georges Champion, d'une durée d'exécution de 5 mois, comprenant :
 - o la pose de 1 570 mètres de réseaux d'éclairage public ;
 - o l'installation de 48 candélabres de 10m équipés de lanternes à LED.
- Une tranche conditionnelle, pour l'équipement en éclairage public des rues Jean Banuelos et des frères Guépy, d'une durée d'exécution de 1 mois, comprenant :
 - o la pose de 230 mètres de réseaux d'éclairage public ;
 - o l'installation de 9 candélabres de 10m équipés de lanternes à LED.

Les montants des travaux sont estimés à 36 000 000 de francs CFP TTC pour la tranche ferme et 6 000 000 de francs CFP TTC pour la tranche conditionnelle, soit un montant estimatif total s'élevant à 42 000 000 de francs CFP TTC.

Les crédits nécessaires aux travaux sont inscrits au budget de la Ville dans l'autorisation de programme numéro 73 – 2020 - 1.

Une demande de subvention a été adressée à la province Sud pour l'ensemble de ces travaux.

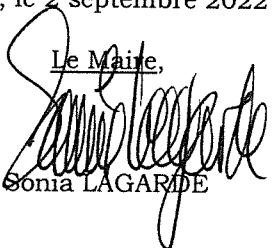
Compte tenu du montant estimatif de ces travaux, il convient de lancer un appel d'offres ouvert en vue de conclure un marché public.

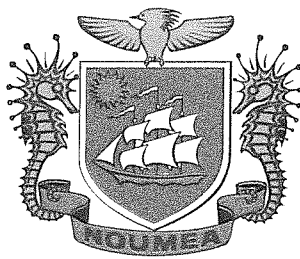
Il est donc proposé au conseil municipal d'habiliter le maire ou son représentant à signer le marché sur appel d'offres ouvert avec le soumissionnaire proposé par la commission d'appel d'offres pour les travaux d'éclairage public sur les rues Ampère, Georges Champion, Jean Banuelos et des frères Guépy.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 2 septembre 2022



Le Maire,

Sonia LAGARDE



VILLE DE NOUMEA

DLB 2022/961
(P)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le mercredi 21 septembre à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCAION
09.09.2022

DATE D'AFFICHAGE
15.09.2022

Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Kimberley BARONI
Mme	Chantal BOUYE	M.	Christophe DELIERE
M.	Patrick GUILLON	M.	Michel DESMEUZES
Mme	Fabienne CHARDIGNY	Mme	Christine BELLET
M.	Tristan DERYCKE	M.	Jean-Marie FIRMIN-GUION
Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Liliane CONDOUMY
M.	Warren NAXUE	Mme	Muriel GERMAIN
M.	Marc ZEISEL	M.	Patrick SAKOUMORI
M.	Michel FONGUE	Mme	Christiane SARIDJAN
Mme	Janine BAJON	M.	Daniel HINSCHBERGER
Mme	Vaimoé ALBANESE	Mme	Magali MANUOHALALO
M.	Luc BRUN	M.	Joseph BOANEMOA
Mme	Valérie LAROQUE	M.	Emmanuel BERART
Mme	Stéphanie PAIMAN	M.	Eric MELTESALE
Mme	Bruno CAPY	Mme	Christine LE SAINT
Mme	Tuilogona O'CONNOR	Mme	Davina FAUA
M.	Marc LE LEIZOUR	M.	Bernard LAVANDIER
Mme	Anne-Christine CHIMENTI	Mme	Jeanne POELLABAUER

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	:	53	M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Charlotte THAI AWE
			Mme	Françoise SUVE	M.	Alexandre MACHFUL
			Mme	Pascale SERVENT	Mme	Laurène CASSAGNE
Nombre de présents	:	36	Mme	Isabelle LAFLEUR	M.	Claude CHARLOT
Nombre de votants	:	50	M.	Nicolas BRIGNONE	M.	Makaokio FIHIPALAI
(14 procurations)			Mme	Cindy PRALONG	M.	Jérémie KATIDJO-MONNIER
			M.	Philippe BLAISE	Mme	Laurie HUMUNI
			Mme	Naïa WATEOU	Mme	Veylma FALAE
			M.	Christophe DELESSERT		

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022/ 961

autorisant la signature du marché sur appel d'offres ouvert pour les travaux d'éclairage public sur les rues Ampère, Georges Champion, Jean Banuelos et des frères Guépy

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 21 SEP. 2022

Calédonie,

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du congrès de la Nouvelle-Calédonie n° 424 du 20 mars 2019 modifiée portant réglementation des marchés publics,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2022/128 du 23 février 2022 relative au budget principal primitif pour l'exercice 2022,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2022/775 du 4 août 2022 portant décision modificative du budget principal primitif pour l'exercice 2022,

VU la note explicative de synthèse n° 2022/132 du 2 septembre 2022,

La commission de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement durable entendue en séance du 6 septembre 2022,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Le maire ou son représentant est habilité à signer le marché sur appel d'offres ouvert avec le soumissionnaire proposé par la commission d'appel d'offres pour les travaux d'éclairage public sur les rues Ampère, Georges Champion, Jean Banuelos et des frères Guépy.

ARTICLE 2 /

L'étendue du besoin à satisfaire recouvre :

- une tranche ferme concernant l'équipement en éclairage public des rues Ampère et Georges Champion comprenant :
 - o la pose de 1570 mètres de réseaux d'éclairage public ;
 - o l'installation de 48 candélabres de 10m équipés de lanternes à LED.
- une tranche conditionnelle concernant l'équipement en éclairage public des rues Jean Banuelos et des frères Guépy comprenant :
 - o la pose de 230 mètres de réseaux d'éclairage public ;
 - o l'installation de 9 candélabres de 10m équipés de lanternes à LED.

ARTICLE 3 /

Le montant prévisionnel de la dépense est estimé à quarante-deux millions (42 000 000) de francs CFP TTC, répartis comme suit :

- Tranche ferme : trente-six millions (36 000 000) de francs CFP TTC.
- Tranche conditionnelle : six millions (6 000 000) de francs CFP TTC.

La dépense est imputable au budget 2023 de la Ville.

ARTICLE 4 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 5 /

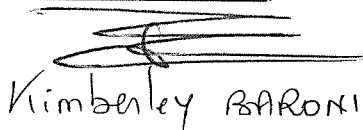
Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

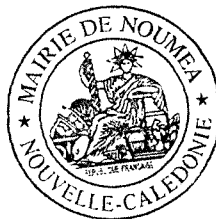
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 21 SEP. 2022

POUR EXTRAIT CONFORME

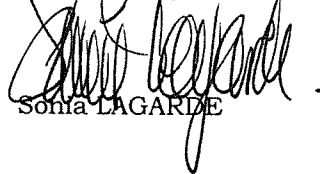
NOUMEA, LE 26 SEP. 2022

Le secrétaire de séance,


Kimberley BARONI



Le maire,


Sonia LAGARDE

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
POLE AMENAGEMENT	- 1
D.E.P. (DETVEA)	- 1
S.G.L. (FT)	- 1
MISE EN LIGNE	- 1

Mis en ligne le :

27 SEP. 2022

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

MARCHE SUR APPEL D OFFRES OUVERT POUR TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC RUES AMPERE CHAMPION
BANUELOS ET FRERES GUEPY

Date de transmission de l'acte : 26/09/2022

Date de réception de l'accusé de
réception : 26/09/2022

Numéro de l'acte : 2022-961 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 988-200012508-20220921-2022-961-DE

Date de décision : 21/09/2022

Acte transmis par : Séverine BAZIN ID

Nature de l'acte : Délibération

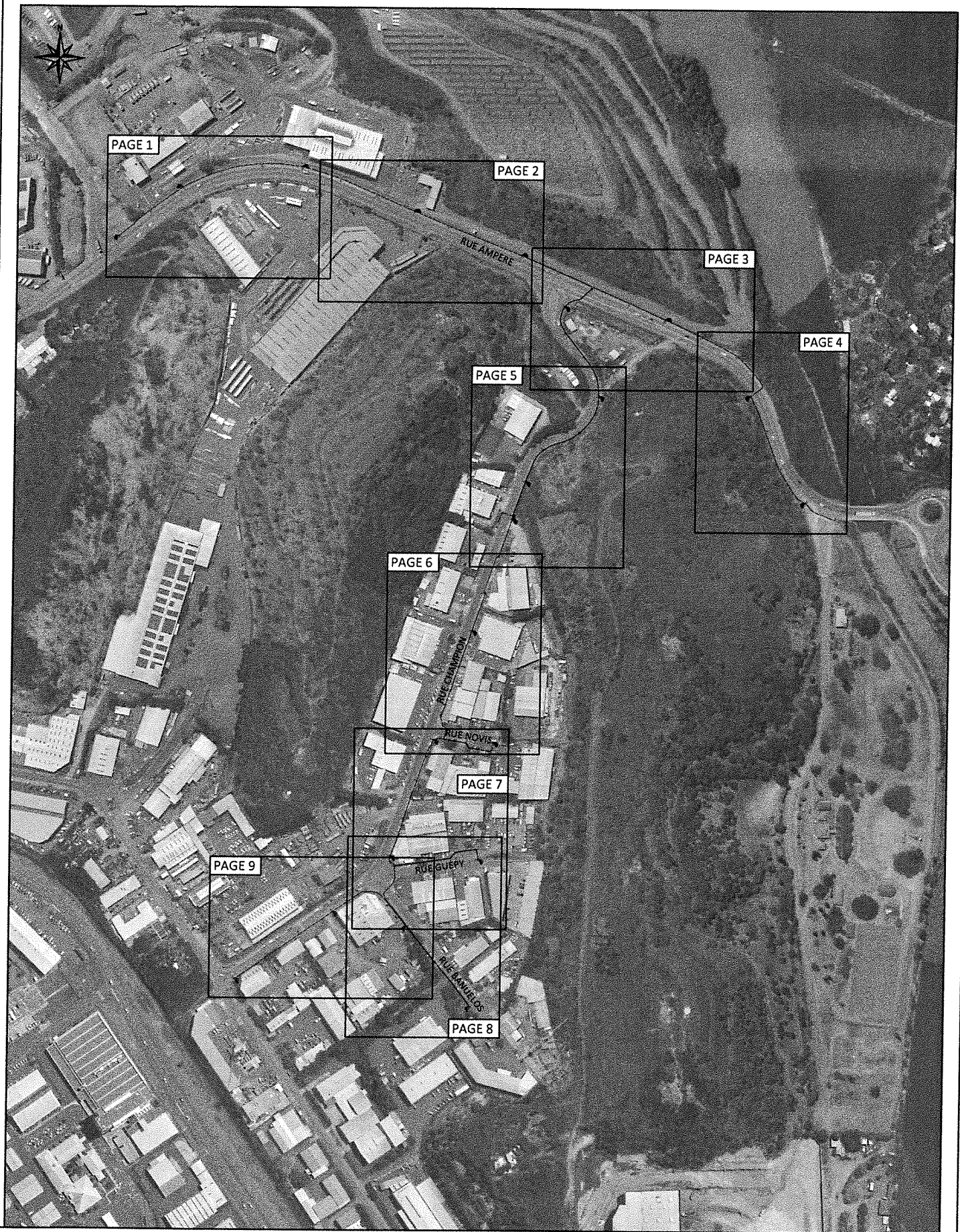
Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.1. Marchés publics de travaux

1.1.1.2. Marchés publics de travaux d'un montant égal ou supérieur à 20 millions de F.CFP et inférieur à 100 millions
de F.CFP



Travaux d'éclairage public sur les rues AMPERE, CHAMPION, BANUELOS et GUEPY

PLAN DE REPERAGE

						N° DE PROJET	N° DE PLAN	REVISION
						--	01	a
DCE	a	Etablissement	AR	--	19/07/2022	ECHELLE:		sans échelle
Phase	IND.	MODIFICATIONS	Dessiné	Vérifié	Date	IMPRIME LE:		19/07/2022
Ce plan est préparé en utilisant de la couleur et peut être incomplet si copié			Système de coordonnées: LAMBERT RGNC 91-93					